

## Notre charte qualité

### L'organisation matérielle

Cactus Formation veille à disposer de moyens matériels adaptés à la formation et au public :

- Locaux, adéquats et suffisants.
- Equipements adaptés aux domaines des formations et au nombre de stagiaires
- Ressources documentaires accessibles

### Les ressources humaines

Cactus Formation mobilise ses moyens, se structure et organise ses fonctions pour garantir le service attendu :

- Fonctions administratives et financières
  - direction et encadrement interne
  - relations avec les donneurs d'ordre
  - comptabilité
  - communication interne et externe
- Fonctions pédagogiques (équipe de formateurs)
- Fonctions d'accueil, de suivi et d'encadrement des stagiaires (réfèrent)
- Fonction gestion des ressources humaines (maintien et développement des compétences des personnels)

### L'environnement socioéconomique

Cactus Formation en tant qu'acteur socioéconomique :

- Connaît les circuits de financement de la formation professionnelle et appuie les stagiaires dans leurs démarches
- Connaît le milieu socio-économique de ses domaines de compétences et peut, de fait, effectuer une analyse de besoins, tant dans l'entreprise cliente que sur son territoire.
- A une connaissance des différentes modalités de formation, des certifications et de la validation des acquis de l'expérience
- Connaît les autres organismes de formation et les acteurs de son territoire et peut envisager des mutualisations de compétences et des partenariats

## La mise en œuvre des actions de formation

Cactus Formation en tant qu'acteur pédagogique :

- construit ses actions de formation courtes et longues sous forme de modules qui lui permettent d'intégrer des stagiaires en parcours raccourcis et différenciés,
- est en capacité d'élaborer un positionnement préalable.

Concernant l'évaluation et la prise en compte du niveau et du profil des stagiaires, Cactus Formation :

- respecte les prérequis établis pour les formations qualifiantes ou certifiantes,
- organise les modalités d'évaluation des connaissances et s'assure des capacités acquises,
- veille à l'adéquation des contenus pédagogiques avec les objectifs de la formation.

Pour que la diversité du groupe soit véritablement un atout des formations, le formateur de Cactus Formation adapte son intervention. Il étudie les causes des échecs, abandons, absences. Il produit un bilan analytique et évalue la satisfaction des stagiaires et mesure l'atteinte des objectifs fixés (tout type de public), à l'issue de la formation. Votre satisfaction est notre objectif.

Les questionnaires de fin de stage, remplis à chaud par les stagiaires, nous renseignent en toute transparence sur leur ressenti quant à la prestation du formateur, la pertinence du support de cours, l'accueil, etc.

Le compte rendu de la formation, adressé sur demande au service de formation, met en perspective les contenus et apprentissages de la formation.

## La réglementation

Cactus Formation est en capacité de fournir, à tout moment, son N° de déclaration d'activité à jour (Article L6351-1 du nouveau Code du Travail (L920-4 al.1 et 3, phrase 2) et les justificatifs du versement de ses contributions sociales, fiscales et conventionnelles.

Cactus Formation s'est doté d'un règlement intérieur qu'il fournit à tous les nouveaux stagiaires, ainsi que tous les documents cités dans l'Article L. 6353-8 du nouveau Code du Travail (L 920-5-3).

Cactus Formation respecte la réglementation concernant l'action de formation :

- Circulaire DGEFP n° 2006/35 du 14 novembre 2006 relative à l'action de formation et aux prestations entrant dans le champ de la formation professionnelle continue
- L'Ordonnance n° 2005-731 du 30 juin 2005 relative à la simplification et à l'adaptation du droit dans les domaines de la formation professionnelle et de l'emploi
  - Existence d'un programme pré établi
  - Conventions, contractualisation, attestations de présence
  - Bilan de fin de stage
  - Règlement intérieur
  - Affichage des horaires
  - Mise en œuvre de périodes d'application en entreprise

Les locaux accueillant le public sont conformes à la réglementation en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité.